

FICHE INFIRMERIE CONFIDENTIELLE

Cette fiche peut nous être retournée sous pli cacheté

Année scolaire : 2025-2026

ELEVE

Nom : Prénom :
 Né(e) le : A : Sexe : F M
 Classe : 6ème 5ème 4ème 3ème
 Classe en 2023-2024 : Qualité : Ext. ½ Pens
 Nom de l'établissement précédent :

RESPONSABLE LEGAL DE L'ELEVE

	Responsable legal 1	Responsable legal 2	Autre
NOM			
PRENOM			
ADRESSE			
Tel domicile			
Tel portable			

RENSEIGNEMENTS

L'élève présente t'il des difficultés de santé : OUI NON
 Asthme Diabète Epilepsie Autres
 L'élève a t-il un traitement ? OUI NON
 Si OUI lequel

L'élève a t-il des allergies ? OUI NON
 Si OUI lesquelles

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique ?

Dans l'intérêt de l'élève avez-vous d'autres éléments à nous signaler ?



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROTOCOLE D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ : P.A.I.

Un protocole d'accueil individualisé (P.A.I.) permet à l'équipe éducative d'administrer, sur le temps scolaire, un traitement aux élèves atteints de maladies chroniques.

En l'absence de ce protocole, aucun médicament ne sera administré.

Il appartient aux familles des élèves concernés de faire la demande pour qu'il soit établi.

Désirez-vous établir un P.A.I : **OUI** **NON**

Si oui, le service infirmier prendra contact avec vous.

PROTOCOLE D'URGENCE (en application du règlement en vigueur)

En cas d'urgence, un avis médical sera demandé au centre 15 (SAMU) qui décidera de la prise en charge la plus adaptée pour le cas de l'élève.

Dans tous les cas, les frais occasionnés seront à votre charge.

Acceptez-vous que votre numéro de Sécurité Sociale soit transmis aux services de soins mandatés par le

SAMU ? OUI NON

Si OUI, n° de S.S. :

Vous pouvez prendre contact dès la rentrée avec le service infirmier de l'établissement.

Signatures :

Responsable légal 1

Responsable légal 2 :